TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Délibération 23 : Convention de prestation entre Grand Lac et le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard pour l'animation du Contrat de chaleur renouvelable 2025/2028

1 DOCUMENT - Publié le 04 décembre 2025



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 novembre 2025 à 18h00

Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1300 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

C_2025-11-25_DELIB23.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF 1.7 MO)

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/conseil-communautaire/conseil-communautaire-2025/conseil-communautaire-du-23-septembre-2025/deliberations-1-1/deliberation-23-convention-de-prestation-entre-grand-lac-et-le-syndicat-mixte-de-lavant-pays-savoyard-pour-lanimation-du-contrat-de-chaleur-renouvelable-2025-2028-47651?

TÉLÉCHARGER | (PDF, 1,7 Mo)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.